

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 29 JUIN 2017 À 18 HEURES 30

N° DEL2017_128 : CREATION VOIE NOUVELLE DE DESSERTE DU GROUPE SCOLAIRE
DE CARLUS – DEMANDE DE SUBVENTION

L'an deux mille dix sept, le vingt neuf juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 29 juin 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRERE

Secrétaire : Monsieur Michel TREBOSC

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Gisèle DEDIEU, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGHE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Enrico SPATARO, Elodie NADJAR, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Pascal PRAGNERE

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,
Marie-Claire MALROUX

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Michel FRANQUES (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Claude LECOMTE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Geneviève PEREZ (pouvoir à Steve JACKSON), Patrick BETEILLE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir à Bruno LAILHEUGHE), Marie-Louise AT (pouvoir à Naïma MARENGO), Laurence PUJOL (pouvoir à Enrico SPATARO), Joëlle VILLENEUVE (pouvoir à Michel MARTY)

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 29 JUIN 2017

**N° DEL2017_128 : CREATION VOIE NOUVELLE DE DESSERTE DU GROUPE
SCOLAIRE DE CARLUS – DEMANDE DE SUBVENTION**

Pilote : Maîtrise d'ouvrage et programmation des travaux

Madame Delphine DESHAIES-GALINIE, rapporteur,

La commune de Carlus a lancé une opération importante de mise aux normes du groupe scolaire qui accueille 110 enfants de la maternelle au CE2, dans le cadre d'un groupement scolaire avec la commune de Poulan-Pouzols.

Cette mise aux normes impose un agrandissement des locaux de 300m² environ afin de créer une salle de motricité, une salle de repos, des salles de classe de surfaces adaptées au nombre d'enfants.

Cette opération nécessite également la réalisation d'une voirie nouvelle en sens unique.

Cette voie permettra la création d'une rampe pour personne à mobilité réduite avec accès direct aux classes, l'accès direct des livraisons à l'espace restauration et un accès pompiers aux bâtiments.

Elle offrira du stationnement aux enseignants et permettra d'organiser un sens de circulation pour faciliter la dépose des enfants devant l'entrée et fluidifier le pic de circulation aux heures de rentrée et de sortie scolaires.

L'opération comprend également la création d'un quai bus aux normes d'accessibilité et une continuité des cheminements piétons sécurisés.

Ce quai bus permettra la dépose et la reprise quotidiennes des enfants en sécurité au droit de l'entrée du groupe scolaire et lors des voyages scolaires. Il servira également pour la dépose des personnes à mobilité réduite qui souhaitent accéder à la mairie ou à l'église situées à proximité.

A l'issue des études de projet, le montant de l'opération est évalué à 108 000 €HT.

Afin de permettre la mise en œuvre de ce projet, je vous demande :

- d'inscrire cette opération dans la programmation 2017 du contrat de ruralité de l'Albigeois,
- d'inscrire cette opération dans le fonds de développement territorial – aide à la voirie d'intérêt local – dotation 2017,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES € HT		RECETTES € HT	
Travaux	108 000	Etat	73 423
		Département	12 977
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	21 600
TOTAL	108 000	TOTAL	108 000

- de solliciter les subventions prévues au plan de financement auprès de l'Etat et du Département,

- d'autoriser monsieur le président à procéder à la signature de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du bureau du 22 juin 2017

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le montant de l'opération « création d'une voie de desserte du groupe scolaire de Carlus ».

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES € HT		RECETTES € HT	
Travaux	108 000	État	73 423
		Département	12 977
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	21 600
TOTAL	108 000	TOTAL	108 000

SOLLICITE les subventions prévues au plan de financement auprès de l'État et du Département.

AUTORISE monsieur le président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération et des marchés y compris les avenants.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DIT QUE, dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence sera à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 29 juin 2017,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE